



Fédération des employées et
employés de services publics inc.
(CSN)

Siège social
1601, avenue De Lorimier,
Montréal (Québec) H2K 4M5

Comité exécutif

Denis Marcoux
Président
514 598-2364

Yvon Godin
Vice-président
514 598-2302

Nathalie Arguin
Secrétaire générale
514 598-2361

Marjolaine Côté
Vice-présidente-trésorière
514 598-2490

Marie-Claire Chouinard
Coordonnatrice
514 598-2365

Diane Lafrenière
Secrétaire de direction
514 598-2363

Télécopieur
514 598-2398

Courriel
fccsp.executif@csn.qc.ca

Montréal, le 28 janvier 2010

- ✦ Aux présidences des syndicats :
 - Secteur scolaire
 - Secteur cégeps
 - Secteur des organismes gouvernementaux
- ✦ Aux membres de la délégation de la FEESP au CCSP
- ✦ Aux salarié-es de la FEESP

Bonjour,

Dans le cadre de la négociation en cours, nous trouvons important de faire le point sur l'état de la situation actuelle et de prendre un moment ensemble pour se donner l'élan nécessaire qui nous mènera à notre objectif qui est de conclure une convention collective pour le 31 mars prochain.

Vous êtes donc convoqués à un conseil du secteur public qui se tiendra :

DATE : Lundi – 22 février 2010

**LIEU : Centre des congrès de QUÉBEC
1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec**

**HEURES : ☉ Début de la réunion à 9 h 30
Inscriptions à compter de 8 h 30**

Notre rencontre aura lieu en avant-midi seulement, car en après-midi nous serons réunis en front commun au même endroit. Veuillez prévoir des vêtements chauds... il est fort probable qu'une manifestation se déroule le midi.

Les statuts et règlements de la Fédération prévoient que votre syndicat doit avoir acquitté ses redevances et *per capita* du mois de décembre 2009 à la Fédération et au secteur (s'il y a lieu) pour bénéficier d'une **délégation officielle**. De plus, les syndicats de 50 membres et moins ont droit à une aide financière de la FEESP selon la réglementation en vigueur (voir formulaire joint).

... verso

**CONVOI
CATION**

Nous vous avons déjà fait parvenir les lettres de créance pour cette ronde de négociation. Toutefois, si vous désirez faire quelque changement que ce soit à votre délégation et afin d'accélérer les inscriptions le matin de la réunion, vous êtes priés de communiquer avec Diane Lafrenière au 514 598-2363 au plus tard le 15 février.

Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre.

La vice-présidente-trésorière,



Marjolaine Côté

MC/dl

p. j. Formulaire d'aide aux petits syndicats

Contrairement à notre habitude, aucun bloc de chambres n'a été réservé dans un hôtel en particulier, et ce, pour des raisons logistiques. Par contre, **vous pouvez demander s'il y a un tarif spécial pour le front commun ou pour la CSN.**